



15^e ASSEMBLÉE ASSEMBLÉE Un-e-s, nous sommes le changement MONDIALE MONDIALE MONDIALE MONDIALE

RAPPORT D'ORIENTATION 2026-2030

Assemblée Générale Ordinaire 2026



emmaüs

INTERNATIONAL

PROVOCATEURS DE CHANGEMENT



I/ Pour renforcer notre Mouvement

Avec plus de 400 groupes présents dans 43 pays, le mouvement Emmaüs est une organisation qui a les moyens de faire face à un contexte mondial marqué par la multiplication des crises : **dérèglements climatiques**, aggravation des inégalités et recul des droits humains, résurgence des **impérialismes**... Dans un tel contexte, l'autonomie et l'indépendance du mouvement Emmaüs sont des atouts majeurs que nous devons préserver.

Cette « **autosuffisance** », comme nous la nommons, n'est jamais définitivement acquise. La mandature 2026-2030 devra être l'occasion de travailler sur la pérennité de nos modèles économiques ainsi que sur le renforcement de nos groupes. La solidarité internationale est un levier essentiel pour mutualiser nos savoirs et nos ressources, et ainsi assurer la pérennité de nos actions sociales. Nous affirmons également qu'il est nécessaire de démocratiser notre **gouvernance**, de plus et mieux impliquer les **nouvelles générations** dans la vie de nos organisations, et de renforcer les capacités de nos groupes.

Pour tout cela, la formation apparaît comme un outil indispensable qui doit irriguer toutes nos initiatives, afin de renforcer notre conscience collective et notre capacité à défendre nos valeurs dans un monde en pleine mutation.

Résolutions du Rapport d'orientation

2. **Formation** : apprendre ensemble pour construire le Mouvement de demain
3. **Jeunesse et nouvelles générations** : favoriser l'implication et la prise de responsabilités
4. **Décentralisation** : pour une gouvernance partagée au plus proche du terrain



Résolution 2

Formation : apprendre ensemble pour construire le Mouvement de demain

Texte de la résolution

Entre 2022-2026, le travail sur la formation s'est concentré sur la conception et le développement des modules de formation, la création de contenus pédagogiques et la constitution du réseau des animateurs et animatrices de formation. Ce travail constitue une base solide, qui doit désormais être développée au cours de la mandature 2026-2030. Le catalogue doit être proposé et diffusé de façon plus large dans le Mouvement, notamment lors de plus d'événements au niveau local, national, régional ou international.

En outre, il est essentiel de relier la stratégie de formation aux autres axes du Mouvement pour garantir cohérence et transversalité. De nombreux domaines ont été identifiés comme nécessitant de développer des actions de formation, comme le programme de support aux groupes, l'éveil des consciences dans le cadre des collectifs thématiques, les enjeux de solidarité internationale et d'égalité de genre, etc.

La formation apparaît donc comme un levier stratégique pour l'engagement, la prise de responsabilité, la gouvernance démocratique et la solidarité internationale.

Objectif pour la mandature

Renforcer la formation à partir des besoins des groupes, à toutes les échelles du Mouvement et en s'adressant à tous ses publics, afin d'en faire un levier stratégique et transversal dans la construction du Mouvement de demain.



Résolution 3

Jeunesse et nouvelles générations : favoriser l'implication et la prise de responsabilités

Texte de la résolution

Depuis ses origines, le mouvement Emmaüs défend une vision émancipatrice de l'engagement, fondée sur la participation, la responsabilité collective et la transmission. Le Mouvement est conscient que défendre cette vision n'est pas suffisant, et qu'il faut la traduire en actions concrètes, afin de réduire la différence entre notre positionnement politique et nos pratiques.

La jeunesse n'est pas uniquement l'avenir du Mouvement: elle en est déjà une composante importante pour certains groupes, porteuse d'analyses, d'innovations et de pratiques nouvelles. En conséquence, l'Assemblée générale d'Emmaüs International réunie à Someren (Pays-Bas) en avril 2026, demande que soit pleinement donnée aux jeunes une place dans la gouvernance, les espaces de réflexion et les prises de décision du Mouvement et des groupes, dans le respect de la diversité des parcours et des contextes. Le partage d'expériences entre générations et entre régions est une richesse collective qui renforce notre internationalisme et notre capacité à agir face aux injustices.

Objectif pour la mandature

Intégrer et renforcer la participation des jeunes et des nouvelles générations au sein du mouvement Emmaüs, afin d'en faire un levier structurant d'engagement durable, de prise de responsabilité et de renouvellement du leadership, dans une logique intergénérationnelle. Le Mouvement doit mettre en place une stratégie à toutes les échelles pour aller vers ce public.



Résolution 4

Décentralisation : pour une gouvernance partagée au plus proche du terrain

Texte de la résolution

La décentralisation mise en place dans le cadre de la réforme statutaire de 2003 a permis une répartition des responsabilités au sein du Mouvement, au service d'objectifs et de valeurs communs. Cette organisation respecte le principe d'un mouvement international de groupes de base. Toutefois, cette évolution continue parfois de susciter des craintes de perte de contrôle par les groupes, ou de perte de la cohérence globale de notre action. Il en résulte parfois un décalage entre les orientations collectivement adoptées en Assemblée mondiale et leur mise en œuvre concrète aux niveaux régional et national.

En outre, si les organisations nationales constituent un maillon essentiel entre les groupes de base, les régions et l'échelon international, leur rôle reste encore insuffisamment investi et reconnu. A ce jour, seule une minorité d'entre elles sont dotées d'une personnalité juridique, et sont officiellement liées à Emmaüs International par une convention.

À ces fragilités structurelles s'ajoutent de fortes disparités économiques, humaines et politiques entre régions et organisations nationales. Reflet des inégalités mondiales, ces écarts limitent la capacité de certaines organisations à jouer pleinement leur rôle, en particulier en matière de coordination avec les groupes et de portage de la parole politique.

Le défi collectif consiste donc à concilier autonomie des groupes et des structures décentralisées avec une coordination forte, fondée sur le partage des responsabilités et des moyens, afin de renforcer la cohérence, la lisibilité et la portée politique du Mouvement.

Objectif pour la mandature

Renforcer la démocratie interne et l'implication des groupes en favorisant la mise en commun de moyens et de ressources, la participation à toutes les échelles du Mouvement, et la prise de décision collective et concertée.



II/ Pour lutter contre les causes de la pauvreté

Emmaüs s'attache à lutter contre la pauvreté et ses causes profondes, qui sont avant tout politiques. Cette double mission a évolué au fil des époques et des contextes, tout en conservant un principe intangible : mettre les personnes concernées au cœur de notre approche, aussi bien dans l'élaboration et dans la gestion des programmes, que dans la formulation de notre parole politique. En 2016, nous avons structuré nos actions autour de trois combats majeurs, conçus comme des cadres fédérateurs pour toutes nos actions. En 2022, sans remettre en cause ce socle commun, nous avons choisi de prioriser, à l'international, trois domaines d'action clés : la justice sociale et environnementale, l'éducation, et les migrations internationales.

Ces orientations gardent toute leur pertinence, enrichies désormais d'une dimension transversale : **l'égalité de genre**. Plus généralement, le mouvement Emmaüs considère que toutes les inégalités et toutes les discriminations doivent être combattues. Nous devons travailler sans relâche à devenir pleinement **inclusifs** dans nos organisations et nos actions.

Enfin, nous réaffirmons avec force que **l'autosuffisance** est une condition nécessaire pour pouvoir mener nos luttes en toute indépendance et de façon durable.

Résolutions du Rapport d'orientation

5. **Solidarités internationales** : pour un juste partage des ressources
6. **Actions collectives** : pour un meilleur partage de nos combats
7. **Egalité de genre** : une condition essentielle de la dignité humaine et de la justice sociale



Résolution 5

Solidarités internationales : pour un juste partage des ressources

Texte de la résolution

La solidarité est un pilier central d'Emmaüs, exprimée dès le préambule du *Manifeste Universel* : « c'est en devenant sauveur des autres que l'on se sauve soi-même ». C'est à la fois une valeur essentielle et un levier d'action pour transformer la société, comme le rappelle la *Charte d'identité et d'appartenance* d'Emmaüs International. Chaque groupe est invité à soutenir, selon ses moyens, les luttes et initiatives des autres membres du Mouvement, et à s'inscrire ainsi dans une grande chaîne de solidarité à l'échelle mondiale.

Ce principe repose sur la mutualisation et la redistribution des ressources, favorisant ainsi la justice interne et le renforcement des capacités d'action des groupes. Face à la raréfaction des financements externes et à la fragilité du secteur associatif, ce modèle permet à Emmaüs de préserver son autosuffisance collective, et de maintenir des actions sociales en faveur des plus exclu-e-s. La résilience du Mouvement dépend de son entraide et de sa capacité à partager les ressources, même dans des contextes difficiles.

Emmaüs conçoit la solidarité internationale comme un rééquilibrage des ressources au service d'un projet politique commun, fondé sur la responsabilité collective et la justice sociale. Pour atteindre cette ambition et renforcer l'impact politique et social du Mouvement, il est nécessaire de faire preuve de cohérence dans nos orientations prioritaires, nos critères de répartition des ressources, ainsi que dans nos pratiques quotidiennes. Cela nécessite également de renforcer la formation, l'interconnaissance et la rencontre entre les groupes, car c'est avant tout dans cette connaissance réciproque des personnes et des contextes que peut se développer une solidarité porteuse de sens.

Objectif pour la mandature

Faire de la solidarité internationale un levier central de justice et de **transformation sociale** au sein du Mouvement, en garantissant un partage juste, équitable et transparent des ressources. Cette solidarité internationale doit être collective, et exister à toutes les échelles du Mouvement. Elle doit être fondée sur l'entraide, la mutualisation et la redistribution, mais également sur des rencontres, un partage des savoirs et des



connaissances. Elle doit permettre aux groupes de renforcer leur autosuffisance et leur résilience, notamment dans le cadre de **l'économie sociale, éthique et solidaire**.



Résolution 6

Actions collectives : pour un meilleur partage de nos combats

Texte de la résolution

En 2022, le Mouvement a choisi de prioriser à l'international trois domaines d'action clés : **la justice sociale et environnementale, l'éducation et les migrations internationales**. Cette évolution s'est traduite par le développement de **collectifs thématiques** visant à renforcer la transversalité, l'implication des groupes et l'articulation entre actions locales, mobilisations collectives et plaidoyer international. En 2024, ces collectifs thématiques ont joué un rôle essentiel dans la construction du Forum mondial des alternatives et dans l'élaboration des propositions d'actions qui en sont issues.

Aujourd'hui, le Mouvement réaffirme que la légitimité de sa parole politique vient de l'action, et que sa force repose sur sa capacité à démontrer, par l'exemple, que d'autres modèles sont possibles au sein d'Emmaüs International. Cette légitimité est donc également une responsabilité que le Mouvement doit assumer.

Au cours de la mandature 2026-2030 nous souhaitons poursuivre notre engagement sur les 3 thématiques choisies lors de l'Assemblée mondiale de 2022, en maintenant le principe d'un cadre de travail direct entre les groupes à l'échelle internationale, pour réfléchir ensemble, développer et mettre en œuvre des actions collectives.

Objectif pour la mandature

Renforcer les actions collectives afin d'en accroître la visibilité et la portée politique. Il s'agit de favoriser l'engagement durable des groupes, de renforcer leurs capacités d'analyse et d'action, de réaliser des actions collectives articulant les différentes échelles d'intervention, et de consolider une parole politique commune fondée sur les pratiques et les expériences du Mouvement.

Les actions collectives doivent être des espaces de rencontre et permettre une solidarité non financière entre les groupes. Ces espaces doivent nourrir l'interpellation politique du Mouvement et contribuer à renforcer des alliances.



Résolution 7

Egalité de genre : une condition essentielle de la dignité humaine et de la justice sociale

Texte de la résolution

Le manifeste Universel d'Emmaüs International affirme que notre Mouvement doit s'atteler « à la destruction des causes de chaque misère », et un de nos principes d'actions est de « lutter contre toute forme de discrimination ». Le patriarcat étant l'une des causes structurelles de la pauvreté et des inégalités, il doit donc être combattu. Le Mouvement Emmaüs affirme que la pauvreté n'est pas une fatalité, mais un choix politique. Il en est de même pour les inégalités de genre. Faute de prendre en compte les inégalités de genre, les politiques de lutte contre la pauvreté ont pour effet de maintenir ces inégalités. Les inégalités de genre doivent être traitées au même titre que d'autres inégalités, afin de garantir l'égale dignité entre les êtres humains, un but identifié dans notre Manifeste de 1969.

L'Assemblée générale d'Emmaüs International réunie à Someren (Pays-Bas) en avril 2026, déclare que le Mouvement doit développer ses capacités d'analyse et de réflexion en matière d'égalité de genre, et élaborer un plan d'action qui permette des avancées concrètes.

Objectif pour la mandature

Consolider un Mouvement véritablement porteur des **valeurs féministes**, qui soit inclusif dans ses textes, ses pratiques, ses actions et sa gouvernance, et qui assume une parole forte et légitime en faveur de l'égalité de genre, considérée comme une condition essentielle de la dignité humaine et de la justice sociale et environnementale.



III/ Pour réveiller les consciences

Emmaüs incarne un cri collectif de révolte et d'indignation face aux injustices. Les inégalités ne sont pas une nécessité à laquelle il faudrait se soumettre, et la pauvreté n'est pas une fatalité. Ce sont les conséquences directes de choix politiques qui privilégient l'intérêt de quelques-un·e·s au détriment de l'intérêt de toutes et tous. C'est pourquoi nous défendons une gestion publique et participative des biens et des services essentiels, et exigeons que toute politique publique place en priorité les besoins des plus exclu·e·s et la préservation de l'environnement. Face aux enjeux environnementaux, particulièrement vitaux de notre époque, nous affirmons la nécessité d'une transition juste et sociale, pour s'attaquer aux racines de la pauvreté et bâtir une société plus solidaire, sobre et respectueuse des équilibres naturels.

Résolutions du Rapport d'orientation

8. **Combattre la pauvreté**, c'est transformer le système qui la produit
9. Vivre et faire vivre une **économie respectueuse** de l'humain et du vivant
10. Faire vivre et **partager nos messages** et notre histoire collective



Résolution 8

Combattre la pauvreté, c'est transformer le système qui la produit

Texte de la résolution

Emmaüs réaffirme que la pauvreté n'est pas une fatalité mais le résultat de choix politiques.

Le mouvement Emmaüs confirme son analyse formulée dès 2021 dans son Rapport mondial : il est possible de vaincre la pauvreté et les inégalités, mais cela suppose de respecter trois exigences qui sont complémentaires et doivent, de ce fait, être déployées simultanément :

- Impliquer les personnes vulnérables pour qu'elles aient une place à part entière dans la société ;
- Placer l'intérêt général au cœur des politiques publiques ;
- Construire une économie qui soit réellement au service de l'être humain et de son environnement.

Ces exigences peuvent se traduire concrètement par une obligation de prise en compte en priorité de l'intérêt des plus exclu·e·s et de l'environnement dans toutes les politiques publiques. Seule une approche volontariste visant à briser les cadres imposés par le néolibéralisme est de nature à répondre aux besoins et aux urgences de notre époque.

Ce travail d'interpellation politique doit se décliner à toutes les échelles du Mouvement, tout en reconnaissant la diversité des situations et des contraintes dans les différents pays où nous sommes présents, et il doit s'appuyer sur une stratégie d'alliances.

Objectif pour la mandature

Emmaüs International contribue à remettre la question de la pauvreté au cœur du débat politique, et mène un travail de plaidoyer international sur les politiques de lutte contre la pauvreté, axé sur les spécificités suivantes :



- Les **personnes concernées** doivent être au cœur des débats et participer à toutes les négociations. Leurs intérêts, et l'intérêt général de manière plus large, doivent être mis au centre des décisions ;
- La discrimination à l'égard des personnes en situation de précarité doit être combattue, dans les discours comme dans les politiques mises en place : la pauvreté n'est pas une fatalité mais un choix politique ;
- Les causes de la pauvreté sont multiples et la pauvreté est multidimensionnelle, il est donc nécessaire de la combattre de manière transversale.



Résolution 9

Vivre et faire vivre une économie respectueuse de l'humain et du vivant

Texte de la résolution

Le mouvement Emmaüs confirme son analyse formulée dès 2021 dans son Rapport mondial : pour construire une économie qui soit réellement au service de l'être humain et de son environnement, nous devons transformer et diversifier notre modèle économique, en poursuivant deux revendications :

- Développer des activités économiques qui garantissent le respect des droits sociaux et environnementaux ;
- Reconnaître les acteurs·trices de l'économie éthique et solidaire, et leur donner la priorité.

L'économie doit avoir pour objectif premier d'assurer un « bien-vivre » durable pour chacun·e, préférer la valeur au prix, l'être à l'avoir, le partage équitable à la propriété exclusive. Les traités commerciaux internationaux et les politiques publiques doivent construire une économie plurielle, et pas uniquement marchande, qui soit compatible avec les principes de justice sociale et environnementale, et qui soit durable pour les populations et la planète.

Enfin, nous voulons renforcer nos capacités d'analyse et former nos groupes sur ces sujets, afin qu'ils puissent sensibiliser davantage les publics avec lesquels ils travaillent.

Objectif pour la mandature

Emmaüs International renforce son travail de plaidoyer sur les questions économiques, en s'appuyant sur l'ensemble des expériences d'économie éthique et solidaire des groupes membres. Il travaille notamment sur les aspects suivants :

- Défendre une économie éthique et solidaire, en s'appuyant sur les résolutions des Nations Unies prises ces dernières années ;
- Défendre un modèle agricole respectueux de l'environnement, de la santé humaine, ainsi que des droits des paysan·ne·s ;



- Défendre des **politiques d'adaptation et d'atténuation** face aux **dérèglements climatiques** qui soient justes, populaires, et tiennent compte prioritairement de l'intérêt de l'environnement et des populations affectées.



Résolution 10

Faire vivre et partager notre histoire collective et nos messages

Texte de la résolution

Pour atteindre l'objectif d'éveiller les consciences, comme nous y appelle le Manifeste Universel du mouvement Emmaüs, nous pensons qu'il est indispensable de commencer au sein de nos organisations membres, par un travail de conscientisation et de formation. Ce n'est qu'en étant profondément en cohérence et en adhésion avec nos valeurs et nos messages collectifs que nous pouvons porter une parole au-delà de nos groupes, auprès de l'opinion publique. Les groupes Emmaüs sont à la fois les premiers porteurs et les premiers vecteurs des combats et des messages du Mouvement.

Mais nous nous engageons également à nous mobiliser pour mener des campagnes de mobilisation, de sensibilisation et de communication décidées collectivement.

Objectif pour la mandature

L'objectif stratégique pour les quatre années qui suivront notre 15ème Assemblée mondiale est triple :

- Faire vivre notre histoire comme une œuvre collective et construire les archives de demain ;
- Favoriser en interne le sentiment d'appartenance via la connaissance du Mouvement : sa vision politique du monde, les actions de ses groupes et leurs impacts contre les causes de la pauvreté ;
- Faire connaître au grand public les spécificités du mouvement Emmaüs

